

Payer sa. Dette après une surenchère

Par Melusine92, le 11/02/2021 à 07:18

J'ai perdu mon appartement lors d une vente forcée. Le jour de l'audience j avais les fonds sur ma banque mais pas de chèque de banque. Il a donc été vendu. Est ce que j'ai un recours de contestation car j'avais fait plusieurs règlements avant l'audience, ou s'il y a une surenchère, puis je régler le solde dû avant la réitération de l'enchere?